

Mise à jour sur le plan pour l'apprentissage à la maison

Le [plan de la Nouvelle-Écosse pour le retour à l'école](#) se fonde sur trois scénarios possibles. Le premier scénario est celui d'un apprentissage se déroulant entièrement à l'école. Le deuxième est celui d'un apprentissage mixte se déroulant en partie à l'école et en partie à la maison, avec les élèves plus âgés qui restent à la maison pour poursuivre leur apprentissage, tandis que les élèves plus jeunes continuent d'aller en salle de classe. Le troisième est le scénario d'un apprentissage à la maison, dans lequel tous les élèves poursuivent leur apprentissage depuis leur domicile.

S'il y a un cas de COVID-19 dans l'école, les services de santé publique indiqueront au système éducatif s'il doit fermer l'école ou envoyer une classe particulière à la maison. Ils indiqueront également s'il faut modifier les protocoles de sécurité relatifs à la pandémie de COVID-19 ou s'il faut qu'une ou plusieurs écoles basculent vers le scénario de l'apprentissage mixte ou de l'apprentissage à la maison.

Dans le scénario de l'apprentissage à la maison, tous les élèves de tous les niveaux scolaires effectuent leur apprentissage à la maison, tandis que les enseignants prodiguent leur enseignement à partir de leur lieu de travail. À tous les niveaux scolaires, les élèves qui ont besoin d'un ordinateur reçoivent un appareil pour les aider dans leur apprentissage. Tous les élèves bénéficient d'un enseignement en ligne en temps réel (apprentissage en mode synchrone) de la part des enseignants, en plus de travaux à faire par eux-mêmes (apprentissage en mode asynchrone) ou en groupes. La durée quotidienne de l'apprentissage en temps réel varie selon le niveau scolaire de l'élève.

Les enseignants de la maternelle à la 12^e année donnent leurs cours en ligne en utilisant les méthodes et les outils approuvés, de façon à ce que tous les élèves soient en mesure de participer à des activités combinant un enseignement en temps réel et un apprentissage autodirigé. Les élèves ont des occasions d'échanger virtuellement avec leurs camarades, avec l'enseignant et avec divers spécialistes et services de soutien. Vous trouverez ci-dessous des informations propres à chaque niveau scolaire sur l'enseignement en temps réel, ainsi que des renseignements supplémentaires.

Prématernelle

Les élèves inscrits en prématernelle resteront à la maison. Les élèves inscrits en prématernelle et leurs familles recevront une trousse avec du matériel pour l'apprentissage par le jeu, notamment un sac avec des articles à rapporter à la maison : journal, crayons, crayons de couleur, bâton de colle, ciseaux et cahiers *Jouons ensemble*. Les éducatrices de la petite enfance (EPE) pourront, à titre individuel, inclure d'autres articles pour leur classe.

Maternelle – 3^e année

Pour les élèves **de la maternelle à la 3^e année**, il y aura deux heures de travail scolaire au quotidien, dont une heure en ligne. Les élèves recevront un emploi du temps détaillé indiquant quand ils devront être en ligne et quand ils travailleront de façon autonome. Certains élèves pourront disposer d'une période supplémentaire avec des enseignants spécialistes du soutien dans l'apprentissage et d'autres

membres du personnel de soutien, selon les dispositifs de soutien exigés et selon le plan de programme individualisé (PPI) qui les concerne.

4^e – 6^e année

Pour les élèves **de la 4^e à la 6^e année**, il y aura environ trois heures de travail scolaire au quotidien, dont jusqu'à une heure et demie en ligne, soit individuellement, soit par petits groupes, soit avec la classe tout entière. Les élèves recevront un emploi du temps détaillé. Certains élèves pourront disposer d'une période supplémentaire avec des enseignants spécialistes du soutien dans l'apprentissage et d'autres membres du personnel de soutien, selon les dispositifs de soutien exigés et selon le plan de programme individualisé (PPI) qui les concerne.

7^e – 9^e année

Pour les élèves **de la 7^e à la 9^e année**, il y aura environ quatre heures de travail scolaire au quotidien, dont jusqu'à deux heures en ligne, soit individuellement, soit par petits groupes, soit avec la classe tout entière. Les élèves recevront un emploi du temps détaillé. Certains élèves pourront disposer d'une période supplémentaire avec des enseignants spécialistes du soutien dans l'apprentissage et d'autres membres du personnel de soutien, selon les dispositifs de soutien exigés et selon le plan de programme individualisé (PPI) qui les concerne.

10^e – 12^e année

Pour les élèves **de la 10^e à la 12^e année**, l'emploi du temps sera le même que leur emploi du temps existant, avec jusqu'à 50 p. 100 de leur journée d'école en ligne. Les élèves recevront un emploi du temps détaillé. Certains élèves pourront disposer d'une période supplémentaire avec des enseignants spécialistes du soutien dans l'apprentissage et d'autres membres du personnel de soutien, selon les dispositifs de soutien exigés et selon le plan de programme individualisé (PPI) qui les concerne.

Personnel enseignant

Les enseignants sont censés travailler auprès des élèves tout au long de la journée d'école.

Ils continueront d'utiliser PowerTeacher Gradebook et TIENET, comme dans le scénario de l'apprentissage à temps plein à l'école, pour communiquer les résultats des évaluations.

Les enseignants continueront tous d'utiliser le contrôle continu pour l'apprentissage des élèves, en clarifiant pour les apprenants les résultats d'apprentissage visés et les critères de réussite, en faisant régulièrement des commentaires et suggestions pendant l'apprentissage et en accordant aux apprenants le temps dont ils ont besoin pour réfléchir et prendre des mesures en réponse à ces commentaires et suggestions.

Les enseignants continueront tous d'évaluer les progrès et les résultats des élèves, en résumant la situation pour chacun par rapport aux résultats d'apprentissage visés et aux critères de réussite. Ils

détermineront eux-mêmes quand ils disposent de suffisamment de données pour pouvoir procéder à cette évaluation (tous les semaines, toutes les deux semaines ou à la fin d'un module, d'une tâche ou d'un projet).

Autres points à noter concernant l'apprentissage à la maison

- Le contrôle continu de l'apprentissage des élèves se poursuivra dans tous les cours et aussi pour les élèves ayant un plan de programme individualisé (PPI).
- Les élèves recevront leurs bulletins. Il se peut que les dates de distribution de ces bulletins soient ajustées au besoin.
- Les cours comprenant des prestations devant un auditoire (musique, danse, théâtre, etc.) se dérouleront en ligne. Les prestations se dérouleront en ligne ou seront enregistrées.
- Les élèves sont tous censés participer pleinement à l'apprentissage à la maison.
- On donnera aux élèves l'accès à des dispositifs de soutien supplémentaires pour favoriser leur bien-être et leur réussite scolaire.
- Le MEDPE, les CRE et le CSAP collaboreront avec les syndicats responsables des aide-enseignants et des intervenants en soutien aux élèves pour définir un plan pour le soutien aux élèves ayant besoin de programmes et de services individualisés et hautement spécialisés. Le fonctionnement de ce plan sera défini au niveau de l'école, par l'équipe de planification pour l'élève, dans le respect des consignes des services de santé publique.
- Les élèves continueront d'avoir accès aux agents de soutien et d'inclusion scolaire.
- L'équipe de soutien à l'enseignement et l'équipe de planification pour l'élève veilleront à ce que les plans de soutien pour les élèves soient souples. Elles tiendront compte de ce qu'on peut faire pour proposer les programmes et les services de façon à favoriser le bien-être et la réussite scolaire pendant que les élèves effectuent leur apprentissage à la maison.
- Le service « Appui aux devoirs » pour les mathématiques aura un horaire élargi et des dispositifs de soutien renforcés en vue d'apporter de l'aide aux élèves de la 4^e à la 12^e année. Pour en savoir plus sur le service « Appui aux devoirs » et pour obtenir de plus amples informations pour les familles se rapportant au programme d'études et à l'utilisation des outils technologiques, veuillez consulter la page suivante : <https://curriculum.novascotia.ca/fr/informations-destinees-aux-parents-et-aux-familles>

Pour en savoir plus sur le plan de la Nouvelle-Écosse pour le retour à l'école, veuillez consulter la page suivante : <https://www.ednet.ns.ca/backtoschool/fr/accueil>